



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-79552>

Département(s) de publication : 72

Annonce n° 25-79552

Fournitures

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-77459

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département de la Sarthe

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22720002900014

Ville : Le Mans

Code postal : 72072

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 72

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Fourniture et la livraison de carnets de santé et de carnets de santé maternité pour les besoins du Département de la Sarthe

Code CPV principal - Descripteur principal : 22100000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre mono-attributaire sans minimum avec maximum de 25 000,00 euro(s) HT /période, exécuté par émission de bons de commande, conformément aux dispositions des articles R2162-2, R2162-4 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la Commande publique. Les candidats devront fournir, à titre gracieux, 1 échantillon d'un carnet de santé et 1 échantillon d'un carnet de santé maternité, et ce au plus tard à la date et heure de remise des offres mentionnées sur la page de garde du règlement de la consultation (voir modalités dans le règlement de la consultation, article 4-2.2. Pièces relatives à l'offre). L'accord-cadre débutera à compter du 01/01/2026 et se terminera le 31/12/2026. L'accord-cadre est renouvelable par reconduction tacite (cf article 2.6-Durée du marché et délais d'exécution du règlement de la consultation)

Critères d'attribution : La valeur technique (voir détail dans le règlement de la consultation) : 30%

Délais : 10% Développement durable (voir détail dans le règlement de la consultation) : 10% Prix : 50%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 05/08/2025 à 11h30, lire 02/09 /2025 à 11h30

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/07/2025